**Déclaration des revenus de mon ménage**

**Vivez-vous seul(e) avec les enfants ?**

* OUI🡺Tenez compte de vos revenus professionnels BRUTS annuels et/ou de vos prestations en Belgique et à l'étranger
* NON🡺Tenez compte de vos revenus professionnels BRUTS annuels et/ou de vos prestations en Belgique et à l'étranger **et** de ceux de votre conjoint/partenaire et/ou des personnes avec lesquelles vous formez un ménage de fait.

**Je soussigné(e), ..................................................................................................................................................... (nom et prénom), déclare :**

* 1. Les revenus BRUTS annuels de mon ménage sont **inférieurs à [plafond 1]**
* 2. Les revenus BRUTS annuels de mon ménage sont **compris entre [plafond 1]** **et [plafond 2]**
* 3. Les revenus BRUTS annuels de mon ménage sont **égaux ou supérieurs à [plafond 2]**
* 4. Moi-même ou un membre de mon ménage travaillons pour une institution européenne ou internationale ou à l'étranger.
* 5. Je ne peux pas déterminer les revenus BRUTS annuels de mon ménage/Je ne souhaite pas que ma caisse d’allocations familiales m’octroie un supplément provisoire, je préfère qu’elle attende la réception des données définitives sur les revenus du ménage fournies par l'autorité fiscale, après quoi, si nécessaire, un supplément social me sera octroyé rétroactivement.

**Attention ! Si vous avez coché l'option 1, 2 ou 4**, votre demande doit être accompagnée de **toutes les pièces justificatives** relatives aux revenus bruts professionnels et de remplacement de tous les membres du ménage de fait.

**Quelles sont les pièces justificatives à joindre à votre demande ?**

* Travailleurs salariés : les fiches de paie
* Travailleurs indépendants : le dernier avertissement-extrait de rôle ou une attestation de la caisse d’assurance sociale indiquant le montant sur lequel les cotisations de sécurité sociale sont calculées ou le montant estimé du revenu actuel du travailleur indépendant.
* Bénéficiaires d’allocations : une attestation des bureaux de paiement de l’ONEM, de l’INAMI, de l’Office des pensions, des syndicats ou des mutualités.
* Fonctionnaires européens et internationaux : les fiches de paie.

**N'OUBLIEZ PAS DE SIGNER LE FORMULAIRE AVANT DE NOUS LE RENVOYER**

Je sais qu’avec ce formulaire, ma caisse d’allocations familiales prend seulement une décision provisoire au sujet du paiement d’un supplément social aux allocations familiales et qu’elle demandera mes données à l'administration fiscale (SPF Finances) pour vérifier si mes revenus professionnels imposables et/ou mes prestations sont inférieurs au plafond sur base annuelle (sur l’avertissement-extrait de rôle : pour les travailleurs salariés « revenus professionnels imposables globalement » majorés des frais professionnels, pour les travailleurs indépendants : revenu net imposable multiplié par le facteur 100/80).

**Je sais que tout paiement indu doit être remboursé et je signale immédiatement tout changement de la situation de mon ménage et de mes revenus.**

Je déclare avoir complété le présent formulaire honnêtement et avoir lu les informations qui y sont jointes.

Date .........................................

Téléphone .......................................

E-mail …………………………………………………………… @ ……………………………………………………………………………….

Signature ..............................................